



syndicat
national des
agents des
douanes

La Vérité Si je mens Acte 8

Dunkerque, le 20 mai 2011

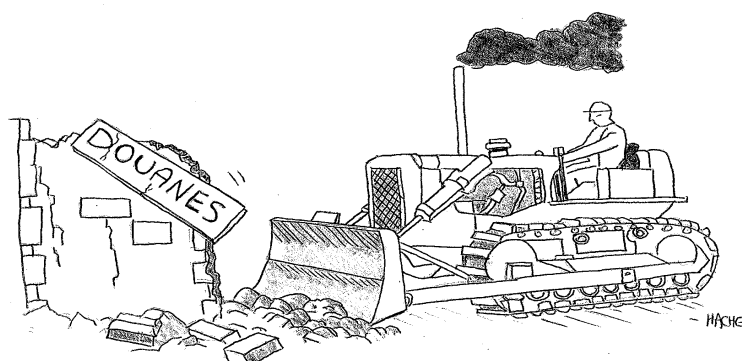
Compte Rendu CTPS DR du 19 mai 2011...

On vous l'avait bien dit....Tout doit disparaître mais en silence !!!

En préalable, le SNAD CGT a lu une déclaration liminaire reprise ci après. En réponse à notre déclaration liminaire, le président a tenu à préciser qu'il avait accompli sa mission et que malgré les fermetures de structures douanières, l'activité contentieuse de notre circonscription n'avait pas fléchi.

Point 1: Approbation à l'unanimité du procès verbal du CTPS DR du 14 janvier 2011

Point 2: Fermeture de la Division d'Arras (début du préavis de 12 mois) transfert à effectifs constants de la gestion opérationnelle de la BSI de Saint Omer et du bureau principal d'Arras à la division de Boulogne et transfert à effectifs constants de la gestion opérationnelle de la BSI d'Arras à la division d'Halluin (DR de Lille)



REFORMES EN DOUCEUR

Le Président a justifié le rattachement au plan opérationnel de la BSI d'Arras sur la Division d'Halluin par l'évolution sur la frontière concernant l'abandon des observatoires et les contrôles en free-flow. L'intervention de la BSI d'Arras est essentiellement concentré sur l'A1 et l'A26. De part cette réorganisation, le DI souhaite plus de coordination entre les unités et rationaliser les contrôles sur l'A1. Il lui semblait plus rationnel de coordonner l'action des BSI d'Halluin et d'Arras sous l'autorité d'un seul chef divisionnaire : celui d'Halluin. Ce transfert s'effectuera à effectifs constants seul le commandement sera à la Division d'Halluin. Pour le SNAD CGT il ne fait pas de doute que le temps de l'échelon motard d'Arras est compté (2 unités motocyclistes sur un même axe alors que celui de Laon devrait voir le jour) tout comme les résultats « gonfleront » ceux de cette DR. Mais c'est le produit de la revente du bâtiment rue Jeanne d'Arc qui semble emporté la palme.

Le rattachement à la Division de Boulogne sur Mer du Bureau Principal d'Arras et de la BSI de Saint Omer va accroître la dimension de la Division à environ 120 agents... Le SNAD CGT a demandé que les ER de la Division de Boulogne sur Mer soit revus à la hausse...

Un point sur la légalité de ce rattachement a été mis en exergue lors de ce CTPS au regard des attributions fixés par le décret 2007-1665 du 26.11.2007 à chaque directeur qu'ils soient DRO ou DI sur un territoire donné. Comme nos homologues de la CFDT, le SNAD-CGT fera part de cette illégalité au niveau de sa fédération des finances...Affaire à suivre ...

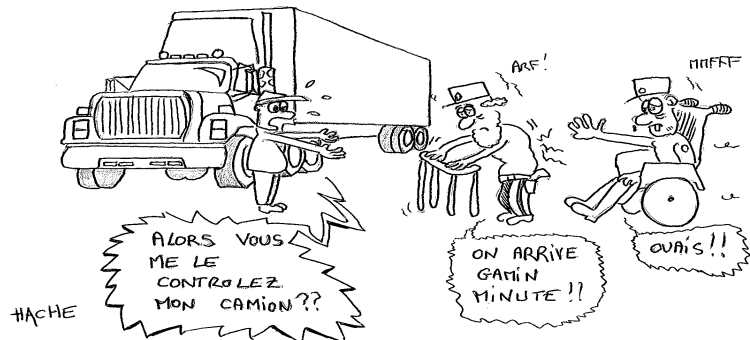
Le SNAD CGT s'interroge sur la réaction des réseaux de fraude à la vue des véritables déserts douaniers que l'administration a créé en concentrant toutes nos forces sur quelques tronçons d'autoroutes. Nous lui avons signifié que fermer la division d'Arras c'est nier la charge et la qualité de travail de ses agents. Rappelons que, cette division a en charge : les brigades de Saint Omer et Arras et le bureau principal d'Arras qui effectuent des contentieux nombreux et variés et ont en charge des dossiers très techniques : Dédouanement, CI, supervision, PGP, TSVR, TIPP, tabac, produits pétroliers

VISIBLEMENT pressé d'en finir avec cette épine dans le pied, M.LANNEAU a tenté d'éluder la véritable question de ce CTP à savoir les éléments objectifs légitimant la fermeture de la division d'Arras ; il a préféré aborder sa décision de transfert de la BSI d'ARRAS à la direction de LILLE sous l'autorité de la division d'Halluin. A l'issue de ce débat complètement tronqué le vote a été sans surprise. Vote POUR: Administration. Vote CONTRE : CFDT et CGT

Point 3: Mise à jour des conventions ARTT des bureaux des Douanes de la circonscription. Il ne s'agissait pas de revenir sur les conventions validées mais de réécrire le nom des bureaux par rapport à leur nouvelle dénomination.

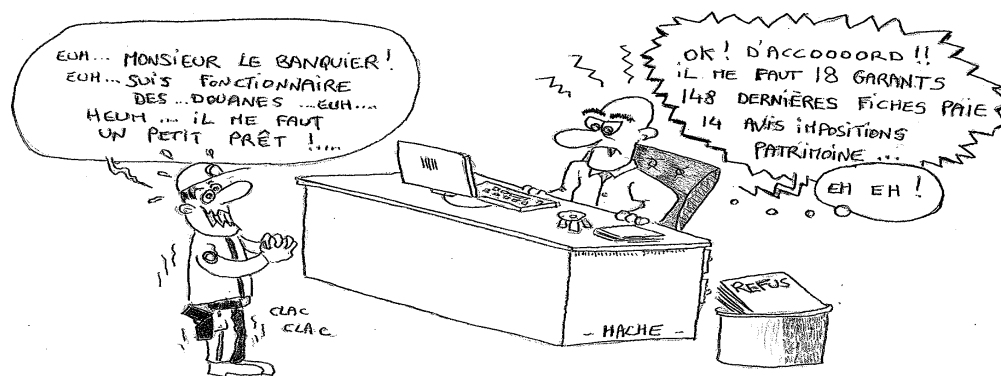
Point 4: Point sur la fin de l'expérimentation du scanner de Calais ferry. Pour ce qui concerne le scanner à Calais, c'est une partie de POKER...

D'une part, Monsieur GALY avait fait part de plusieurs informations sur ce sujet au cours de différentes séances de CAP locales notamment lors de la dernière CAP de B en A où la CGT était bien entendue absente faute de représentants. Il avait fait entendre que la DG avait été saisie pour un éventuel achat de ce scanner (1 200 000 Livres Sterling) ce que notre DG a refusé sur le champ. Il était également en attente du rapport définitif anglais sur cette expérimentation et n'ayant pas de document officiel sur la fermeture du scanner, ses services continueraient à assurer les versements des indemnités (primes OI/OS). D'autre part selon le Directeur Régional (renseignements pris auprès de la DG bureau D/3 et des autorités britanniques) les opérations de démontage du scanner débuteraient fin mai 2011 avec un enlèvement de l'appareil au cours de la semaine 25.



Monsieur LANNEAU a précisé que l'autorisation d'exploitation du scanner par l'ASN se termine fin juin 2011 et qu'il n'a pas fait de demande de renouvellement de cette autorisation.

Donc tout laisse à penser que ce scanner sera démonté, les effectifs seront redéployés selon le processus du volontariat et que la DI demandera les instructions de Paris pour le versement des indemnités. En tout état de cause et selon les décisions du DI lors du prochain CTPS DI du 8 juillet prochain, les ER (effectifs de référence) de la BSI de Calais Littoral pourrait être de 60 agents (Très Grande Unité). La mobilité géographique des agents de Calais Littoral vers les unités de la Division du Tunnel sous la Manche pourra avoir lieu dès le démontage du scanner « avec priorité à l'ancienneté de la demande » en cas de demandes multiples (pour l'instant 5 demandes). Une réunion des agents avec le CSDS est programmé le 14 juin prochain afin d'aborder la côte de service, la constitution des équipes et les missions. Le local où se trouvaient les opérateurs images sera conservé par la BIS de Calais Littoral et le CCOC sera maintenu avec une présence douanière en temps que besoin



Un point d'information a été fait sur la note d'orientation nationale communiquée aux présidents des CHS 59 et 62 au titre de l'année 2011 et sur les programmes d'intervention établis toujours pour 2011. Deux réunions sont d'ores et déjà programmées pour le 25 mai pour le CHS 62 et pour le 7 juin pour le CHS 59. Il est prévu un dépliant sur les accidents de services en particulier ceux liés aux contrôles de chargement dans les PL (CHS 59). Pour le CHS 62 travaux sur l'ambiance lumineuse en particulier sur les bureaux de Boulogne et de Calais avec un effort particulier contre le bruit pour ce dernier avec la pose de cloisons acoustiques entre les postes de travail. Toujours pour la lutte contre le bruit, une étude sera lancée avec déplacement sur site pour les unités de Calais ferry et Tunnel sous la Manche (tourisme et fret routier). Par contre l'ensemble des opérations programmées et votées lors des deux CHS ne peuvent pas être démarrées car le mandatement reste bloqué dû fait de CHORUS inopérant. Une solution devra être recherchée et trouvée par l'administration pour contourner leur propre lacune CHORUS et que l'utilisation des fonds estampillés « hygiène et sécurité » soient utilisés le plus rapidement possible pour la sécurité de tous.

Le SNAD-CGT est ré intervenu sur les problèmes récurrents du bureau d'Arras (toilette, archives...etc) dont on a pu entendre de la bouche même du président que la DG avait accepté le surcoût de l'opération des évacuation des eaux usées et des toilettes (surplus de 100 000 euros) par contre rien sur les archives. Début des travaux avant la fin 2011.

Par contre et comme notre patience a aussi ses limites face à l'impasse administrative où nous sommes, le SNAD CGT (avec nos collègues de la CFDT) allons saisir la commission de sécurité du Pas de Calais pour connaître les règles de sécurité et d'homologation du garage de la BSI d'ARRAS où sont (mal) stockées des tonnes d'archives papiers et les véhicules de la brigade. Nous ferons constater de visu si nécessaire la non-conformité du local au risque élevé d'incendie

Nous sommes également intervenu sur l'utilisation de la passerelle dans le hangar de déchargement pour PL sur la résidence de Boulogne BSI en particulier sur l'expérimentation qui a eu lieu sur ordre du CSD et qui a conclu à la dangerosité du matériel...affaire à suivre avec la CCI.

Concernant l'achat et la livraison des parka fluo pour les agents de Calais ferry et Boulogne sur mer œuvrant sur le port de Calais (dont l'unité de Saint Omer est pour l'instant squeezée) a donné lieu à débat. Les OS ont demandé que cette dotation soit étendue à l'ensemble des agents travaillant de nuit et sur les routes tout comme une étude pour que chaque agent détienne un outil tranchant permettant d'ouvrir des cartons en toute sécurité. La BSI de Dunkerque expérimente d'ailleurs plusieurs outils tranchant.....à suivre

Malgré le courrier très récent du DG en réponse à la pétition nationale des agents motocyclistes, les OS sont intervenues sur la communication radio entre les agents piétons et les motards qui pose toujours problème.

Et pour conclure sur ce point, nous avons demandé que le petit et moyen matériel de cuisine permettant aux uns et aux autres de se restaurer convenablement (achat ou remplacement) soit pris en compte par l'administration en attendant les fonds des CDAS.

Questions diverses:

➤ BSI de Steenvoorde: Tous les agents auront satisfaction dans leurs desideratas d'affectation.

➤ Pour la BSI de Boulogne sur Mer, le SNAD CGT a demandé la possibilité à cette unité de pouvoir intervenir sur l'ensemble de l'Autoroute A16 et de pouvoir opérer des opérations de ciblage et de contrôle sur la zone TRANSMARCK. Le Directeur Régional a répondu que depuis la disparition des penthières, cela ne pose aucun problème. De plus, des contrôles dans les brocantes sur la région boulonnaise seront programmées.

➤ Avenir du bureau de Mardyck : Pendant la phase transitoire actuelle(la raffinerie TOTAL va progressivement passer du statut d'usine exercée à entrepôt fiscal de stockage) M. LANNEAU a demandé un audit sur l'évolution des méthodes de travail et de contrôle des agents. A l'issue de cet audit on peut craindre une suppression du service avec transfert des contrôles au bureau principal de DUNKERQUE, même si M. LANNEAU a voulu se montrer rassurant en souhaitant pour l'instant le maintien des agents en poste, le temps nécessaire à TOTAL de satisfaire au statut d'EFS (également des cuves). Ce dossier est à l'étude à la DI en relation avec la DG.

➤ Formations CAMARI : Au vu des problèmes organisationnels (logement, déplacement, convocations tardives) des dernières formations, le Directeur Régional a décidé la prise en charge par le relais SG/FP de la DR en liaison avec les services FP de la DI pour la coordination des formations CAMARI pour la Circonscription de Dunkerque.

➤ Nous avons souhaité que notre directeur régional fasse remonter à notre DG la demande CGT et CFDT pour l'extension aux personnels douaniers de la mise en place de l'indice 430 (8ème échelon d'ACP1). En effet le personnel administratif à la DGFIP a obtenu par le ministre F BAROIN ce dernier échelon.

➤ GT pour les élections professionnelles : pas de date arrêtée mais le SNAD-CGT a souhaité que ce dernier soit inter régional

➤ Chaîne managériale au Tunnel sous la Manche : Les nominations des CSDS et CSDS Adjoints seront faites lorsque le Chef Divisionnaire aura reçu l'ensemble des Chefs d'Unité actuels. Ce devrait être effectif pour la fin du mois de Mai....Un courrier de la DI a été transmis à la direction générale concernant le versement des primes aux adjoint en cas de schéma transitoire (en particulier au car ferry de Calais). En attente de réponse.

➤ JO 2012. Toujours pas d'instruction du Service central

Les représentants SNAD-CGT